



AVIS CITOYEN

En réponse à la question portée par La Métropole de Grenoble et La Ville de Grenoble

« À quelles conditions
chacun, chacune,
se sentira bien demain
dans le parc Jean Verlhac
et ses abords ? »

Octobre 2020

PARTICIPANTS



Catherine Belhoul, Emmanuelle Eggers,
Paule Branchet-Allinieu, Claudine Chaix,
Danyelle Migneaux, Robert Moulin,
Nathalie Bernard, Estelle Leperlier,
Monique Gourjux

SOMMAIRE



Introduction - Page 4

Nos partis-pris - Page 6

Chapitre 1 - Page 7

Ancrer le développement et la transformation du parc et de ses abords dans la mémoire et l'esprit du lieu

Chapitre 2 - Page 8

Consolidation des usages actuels et souhaités

Chapitre 3 - Page 15

Prise en compte de la qualité de vie des résidents du quartier

Conclusion - Page 16



INTRODUCTION

Nous sommes un panel citoyen composé de 9 panélistes tirés au sort, invités pour répondre à la question suivante : « À quelles conditions chacun, chacune, se sentira bien demain dans le parc de la Villeneuve ? »

Sur 20 panélistes tirés au sort et d'accord pour participer, seuls 9 se sont présentés au groupe de travail le premier samedi. Notre groupe est alors composé de :

- 8 femmes, 1 homme.
- dont 5 habitant le quartier de la Villeneuve et 4 habitant hors quartier : 1 vient du secteur 5, 1 du secteur 4, 1 de Eybens, et 1 de Echirolles.
- Parmi les participants, 8 personnes connaissent et/ou fréquentent ce parc, et 1 seule ne le connaissait pas.
- La participante la plus jeune a 29 ans et la participante la plus âgée a 82 ans.

Notre réflexion s'est faite les samedis 12 septembre, 26 septembre et 10 octobre.

Lors de nos échanges, nous avons pu mieux appréhender les enjeux liés à l'aménagement et à la réhabilitation du parc, ainsi que la place centrale de l'eau. Au cours de nos discussions, nous avons fait ressortir le constat d'une mauvaise image du parc et du quartier, véhiculée par les médias, et par les habitants extérieurs et intérieurs au quartier.

C'est toujours dans un souci de bien-être des habitants que nous avons réfléchi à la question posée. Nous avons toujours eu à l'esprit la sécurité (liée aux incivilités), l'eau, les dégradations et le bruit, pour que chacun, chacune se sente bien dans le parc.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document afin de comprendre notre cheminement.



La manière dont nous avons travaillé a été la suivante :

En premier lieu, une visite « guidée » et « critique » du parc, accompagnée par une urbaniste, qui nous a proposé des outils efficaces pour nous exprimer. Cela nous a permis de voir, découvrir, questionner les différents espaces du parc. Ensuite nous avons eu la présence d'intervenants, que nous voulions rencontrer sur des points à éclaircir :

- Florian Golay, architecte pour faire un point historique sur le parc (concepteur du parc, enjeux, évolutions...);
- Eric Ruiz, architecte-urbaniste, qui nous a parlé de certaines réglementations, de son expérience et de ses réflexions sur les aménagements du parc. Son intervention a été complétée par les apports de 2 techniciennes, Manon Locatelli, architecte, et Laure Favier, urbaniste, qui ont pu présenter l'état d'avancement des études de faisabilité du lac.
- Enfin Sarah Girard, chargée de mission prévention de délinquance, à la Ville de Grenoble, qui a pu expliquer la complexité à gérer les interventions sur la délinquance et les incivilités dans la ville de Grenoble.

Nous avons vécu une séance de création de maquettes, pour poser et construire nos idées plus concrètement.

Lors de chaque session, nous avons été amenés à échanger, discuter, et partager nos opinions, visions ou priorités.





NOS PARTIS-PRIS

Nous nous sommes permis de reformuler la question après un travail de définition de ses termes.

- Concernant «le parc de la Villeneuve» : comprenant que «parc de la Villeneuve» qualifie les espaces publics compris à l'intérieur des bâtiments d'habitation, nous avons souhaité intégrer à la réflexion et donc à la question les abords du parc, c'est à dire les espaces publics de circulation et les pieds d'immeuble intérieurs et extérieurs au parc.
- Nous avons choisi de nommer le parc par son nom, soit «parc Jean Verlhac», afin de contribuer à la connaissance du nom de ce parc et d'estomper la mauvaise image véhiculée par l'appellation «Villeneuve».
- Nous intéressant aux termes «chacun, chacune», nous avons fait émerger notre volonté d'inclusion de la diversité d'utilisateurs et d'usages qui ont cours dans ce parc, en particulier les personnes en situation de handicap, la diversité multiculturelle, la diversité d'âges et de genres.

Nous avons donc choisi de faire évoluer la question initiale, telle qu'intitulée dans l'introduction pour travailler la question suivante :

« À quelles conditions chacun, chacune, se sentira bien demain dans le parc Jean Verlhac et ses abords ? »

Par ailleurs, il est à noter que :

- Les habitants du quartier qui ont participé à ce panel ne se reconnaissent pas dans l'image du quartier véhiculée à l'extérieur, par les médias, les Grenoblois et même certains habitants de Villeneuve, mais ont conscience de devoir travailler avec cette réalité.
- Le groupe ne se positionne pas dans une logique « conservatrice » d'un parc « figé » et valide le principe de réaménagement du parc et ses abords pour que plus de personnes s'y sentent bien et mieux.



CHAPITRE 1

Ancrer le développement et la transformation du parc et de ses abords dans la mémoire et l'esprit du lieu

Orientations



La volonté de Corajoud, concepteur du parc de la Villeneuve, était d'allier campagne, urbanisation et modernité. C'est la force de ces principes, qui nous donne encore aujourd'hui le plaisir de nous sentir bien dans ce parc. Pour le groupe, il est donc important de conserver les lignes directrices de composition du parc :

- Lac / montagnes : le grand paysage, les points de vue
- Lignes, sillons / rupture, buttes
- Présence de l'eau

Nous ne souhaitons en aucune façon interdire certains aménagements, tant que ces principes fondamentaux de la conception originale du parc sont respectés. Il est donc exclu de raser des buttes et des alignements d'arbres. La présence de l'eau est primordiale, et reconnaissons l'importance de mettre en place une gestion plus économique et écologique de cette ressource.

Il est important de conserver plusieurs aspects du parc : le sauvage et le « naturel » d'une part et l'aménagé d'autre part, ce qui permet à la biodiversité d'exister. Il faut aussi retravailler et repenser ce parc de manière à l'intégrer dans un réseau grenoblois et même métropolitain de parcs et de liaisons vertes.

Nous portons le point de vigilance suivant : comme Corajoud, sachons garder de petits et grands espaces vides de toute activité organisée, afin de laisser à chacun une liberté d'appropriation des lieux, de l'espace, protégeons de larges espaces de « calme visuel ».



CHAPITRE 2

Consolidation des usages actuels et souhaités

Nos orientations pour les usages souhaités

Ouverture et circulations

Nous souhaitons tout d'abord accueillir les personnes qui arrivent à la Villeneuve en valorisant les entrées du parc par l'amélioration de la qualité du sol, des matériaux et de la végétalisation. Il faut en complément installer un système qui filtre l'entrée des 2 roues motorisées, afin d'assurer la sécurité et la sérénité du parc.

Pour renforcer le sentiment de bien-être dans le parc, pouvoir se repérer est important. Ainsi, il s'agira de signaler clairement les directions, les destinations qui font sens, de proposer des plans d'ensemble, de favoriser la déambulation par des repères visibles de loin, d'identifier clairement les issues en direction des autres parcs et liaisons vertes. Une table d'orientation sur la butte où il y a actuellement le toboggan est souhaitable pour lire le grand paysage.

Par ailleurs, nous envisageons que ce parc favorise le partage de l'espace circulé, et donc limite les cheminements par type d'usage.

Enfin, certaines parties du parc sont mal éclairées la nuit : il s'agit de retravailler ces zones.


Ludique

Dans le parc, il apparaît nécessaire d'implanter des installations ludiques pour tout âge. A partir de l'existant, certains lieux devront être équipés, rénovés, voire étoffés, car il y a trop peu de jeux divers et variés pour les enfants actuellement, au regard de la taille de la population qui les utilise. D'où l'importance d'améliorer ces espaces de jeux existants.

Il est important que chacun, chacune puisse jouer dans le parc. Les enfants doivent disposer de jeux adaptés, favorisant la dépense physique, le développement psychomoteur et l'apprentissage du vivre ensemble. Il est à noter que le toboggan est un jeu emblématique du parc Jean Verlhac. Pour les adolescents, de nombreux espaces sont manquants pour la dépense physique, que nous abordons dans le paragraphe «Sport». Notons néanmoins l'idée d'un espace de glisse (skates, trottinettes, vélos...), des terrains de sports collectif (terrains de basket existants et récemment livrés).

Pour les adultes, voire les familles, des tables de jeu, des solutions de «géo-caching» pourraient être développées.

Par ailleurs l'aménagement général du parc et notre



volonté de laisser des espaces «sans usage» prédéfini doivent permettre la promenade, la détente au calme et les jeux spontanés et ne nécessitant pas d'infrastructure (de ballon, de cartes, de molki...).

Il est apparu dans les réflexions la nécessité pour certains de disposer d'un espace dédié aux chiens, clôturé, en partie ombragé permettant de lâcher les chiens en toute liberté et sécurité. Ainsi, les maîtres pourraient se rencontrer et échanger.

Nature en ville

Le parc, de par sa taille, ses buttes et ses parcelles «sauvages» est déjà naturellement riche en biodiversité. Il est important de conserver cela et de l'enrichir. On constate la présence d'oiseaux, d'insectes (dont 2 ruches existantes), de rats, de hérissons, de canards migrateurs...

Les pratiques de gestion du parc actuelles sont probablement ce qui autorise le développement de cette biodiversité : massifs, zones non tondues, élagage des arbres moins fréquent. Cette gestion ne gêne pas pour autant la pratique sportive sur ces pelouses, la rencontre, les pique-niques...

Concernant la flore, la présence d'arbres est notable mais nécessite d'être diversifiée et renforcée près des aires de jeux et dans l'espace canin pour l'apport

d'ombre. Côté «fleurs», il y en a surtout dans les espaces sauvages et sur la place du marché. Il serait important de fleurir et arborer la future entrée vers le 20 Arlequin, qui paraît pour l'heure à l'abandon. Il est important de conserver/instaurer un équilibre des espèces.

La création d'une pièce d'eau naturelle non baignable permettrait d'enrichir la biodiversité présente sur le parc (roseaux, nénuphars, poissons, grenouilles...).

Vivre ensemble

Pour favoriser le « vivre ensemble » il faudra impulser une dynamique volontariste de programmation culturelle et favoriser les « animations habitantes » et les usages collectifs du parc.

Nous avons évoqué l'intérêt qu'il pourrait y avoir à ce qu'une personne ou une association soit en charge de la programmation, du suivi et de l'organisation, en particulier de la communication pour attirer un public extérieur :

- Animations sportives (cross, tournois de foot amicaux...)
- Été Oh parc
- Films et spectacles vivants (amphithéâtre de la Place Rouge)



- Vide greniers
- Fêtes et animations de quartier
- Visites du parc et du bâti lors de la Journée du Patrimoine
- Journée d'échanges de biens et de savoirs (ex. plantes, graines...)
- Animations autour de la biodiversité
- Animations autour du jardin partagé
- Education canine et spectacles canins
- Etc.

Cette personne ou association serait également chargée de faire le lien entre les différents acteurs du bien vivre ensemble dont les acteurs éducatifs. La vie associative, culturelle et festive doit être favorisée et encadrée.

Les usages actuels doivent être maintenus, structurés et développés notamment les marchés et commerces de proximité. Pour valoriser le quartier il est indispensable d'avoir des commerces autour de la place du marché (boucherie, pharmacie, boulangerie, tabac), mais aussi bibliothèque, ludothèque.

Il est indispensable d'aménager au moins deux lieux de lavage et séchage de tapis.

En ce qui concerne les pique-niques, si des tables et

des chaises sont installées, il faudrait que ce soit vers le centre du parc pour éviter les nuisances sonores du soir pour les riverains.

Dans les zones excentrées du parc, il faudrait installer des espaces de tri sélectif et de compostage.

Sport

Un cross Villeneuve-Village Olympique est organisé depuis 5-6 ans mais il n'y a pas assez de communication (ex. radio) pour attirer des participants extérieurs au quartier.

Il faudrait prévoir des dispositifs sportifs qui pourraient être utilisés par plusieurs tranches d'âge et les installer de manière dispersée en veillant à ne pas surcharger le parc (course à pied, parcours sportif, street work out...).

Envisager un parcours de glisse (skates, trottinettes, vélos) tout en respectant la tranquillité de tous (veille au bruit, vigilance pour les revêtements...) serait un « plus » pour les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes.

Les grands espaces vides doivent être conservés en l'état pour la pratique spontanée de sport ou de détente (criquet, yoga, gym...)

Eau, pièce d'eau, espaces de fraîcheur

Le lac actuel, de 4 000m², est alimenté par la nappe phréatique, et l'eau n'est pas recyclée, ce que nous avons été nombreux à apprendre, avec surprise. Les conditions légales pour la baignade ne sont pas réunies.

Cependant, de nombreux enfants (en dessous de 10 ans environ) s'y baignent en été sans surveillance et dans une eau douteuse.

Pour que la baignade soit possible légalement, il faudrait :

- que la pièce d'eau mesure 10 000 m² (ce qui représenterait une augmentation de 150% de la surface actuelle ou encore l'équivalent de la surface dégagée par la démolition du collège Lucie Aubrac) ;
- que la masse d'eau soit « homogène ».


Et cela pour un usage de baignade de 10 semaines par an maximum.

Nous ne souhaitons pas la création d'un lac qui aurait une telle emprise : cela signifierait la disparition de 6 000 m² d'espace piéton. Or, nous sommes très attachés à la préservation de la Place Rouge et des buttes actuelles.

Par ailleurs, nous sommes opposés à la création d'un lac baignable car nous craignons la génération de bruit pour les riverains et d'incivilités. Nous pensons que seuls les enfants et les chiens se baigneraient sous les fenêtres des résidents. En effet, il nous semble que la baignade sera « limitée » du fait des regards potentiels de l'ensemble des habitants du quartier sur les baigneurs. Nous pensons que chacun, chacune apprécieraient tout autant les brumisateurs et les jets d'eau.



Photo issue des images d'inspiration utilisées pendant la session 3 du panel.



De ce fait, nous préconisons les orientations suivantes : la création de 2 espaces de fraîcheur, clairement identifiés ainsi que d'une cascade et de cheminements d'eau.

Le premier espace de fraîcheur, à l'emplacement actuel, serait un espace naturel, avec un sol en terre, des roseaux, et une faune aquatique sauvage. Nous désirons préserver et développer une zone pour les oiseaux migrateurs (présence actuelle de canards).

Le second espace peu profond serait dédié aux jeux d'eau : dispositifs pour tous, pour se rafraîchir (brumisateurs, jets d'eau,...).



Photos issues des images d'inspiration utilisées pendant la session 3 du panel.

En complément, nous souhaitons une multiplication des espaces de fraîcheur autour de l'eau qui pourraient être disséminés dans le parc.

Cela permettrait la création de cheminements d'eau à partir de et reliant ces «espaces fraîcheur» petits et grands et la cascade. Ces cheminements pourraient proposer du dévers et être réalisés en terre cuite, reprenant ainsi l'esprit initial de Corajoud.

La cascade serait mise en place sur une butte, dans une logique de valorisation des buttes, ce qui rendrait la nidification des oiseaux plus aisée (hirondelles).

Enfin, il est indispensable qu'il y ait des points d'eau potable, à proximité des jeux, des jeux d'enfants, dans l'espace canin et le long du parcours sportif.

Nous considérons que l'espace Chantelouise de Crêt en Belledonne peut être un lieu d'inspiration.

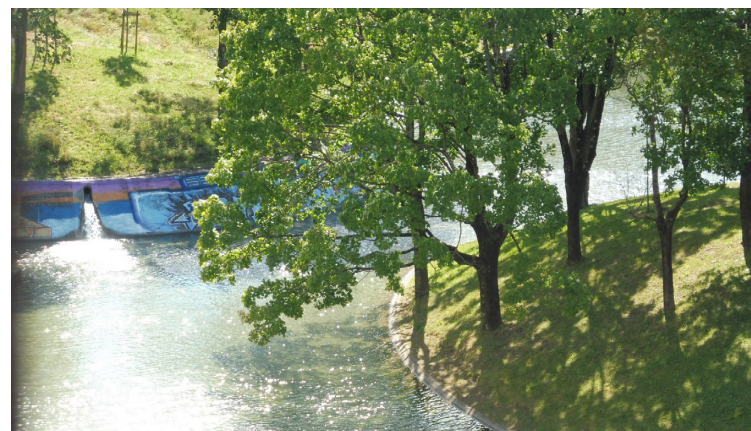


Image issue de <https://www.cretsenbelledonne.fr/tourisme-patrimoine/voir-faire/parc-chantelouise>



Image issue de <https://www.cretsenbelledonne.fr/tourisme-patrimoine/voir-faire/parc-chantelouise>

Canaliser voire résoudre les usages non souhaités

Actuellement il existe un certain nombre d'incivilités qui perturbent le calme et la sérénité du parc.

Le souhait de toutes et tous est de rendre ce parc agréable et sécurisé en ne permettant pas l'accès aux véhicules à moteurs. Il s'agira à l'avenir de répondre au mieux à la présence de véhicules à moteurs, 4 et 2 roues et de les empêcher d'entrer dans le parc par des aménagements adéquats.

Il reste à solutionner les rassemblements de jeunes, très bruyants. Nous reconnaissons qu'il est important qu'ils puissent se retrouver entre eux, pour autant, les dégradations et le bruit nuisent à la qualité du vivre ensemble et à la qualité de vie des résidents. Il faut favoriser les rassemblements festifs et culturels au centre du parc, vers la Place Rouge rénovée, veiller aux zones de calme au pourtour des habitations pour préserver la tranquillité des habitants.

La délinquance et le trafic de drogue doivent être pris au sérieux par les autorités pour changer l'image négative de la Villeneuve.

La propreté aux abords des immeubles et des poubelles (bennes) sur le parc devra être renforcée. La propreté liée au fait de manger à l'extérieur sera facilitée par l'augmentation du nombre de poubelles «de rue».

Sur l'espace libéré par démolition de l'ancien collège des Saules, un deuxième petit marché pourrait renforcer le lien entre les pôles Arlequin et place des Géants/résidences 2000.

Une ouverture pourrait alors être créée en direction du pôle bus sur Jean Perrot tout proche. La végétalisation et l'implantation de commerces de proximité sur la place des Géants participera enfin à l'ouverture du parc sur toutes ses façades.



CHAPITRE 3

Prise en compte de la qualité de vie des résidents du quartier

Lors de la rénovation du parc, il sera essentiel de prendre en compte la qualité de vie des résidents.

Orientations



Il est ressorti de nos débats que la gestion du bruit est essentielle. Par exemple, il ne faut pas installer des bancs et des tables à proximité immédiate des logements, faire en sorte que les activités les plus bruyantes, et les rassemblement que ce soit d'enfants, de sportifs, de chiens ne gênent pas la tranquillité des résidents.

Il faut repenser l'aménagement du parc en trouvant un équilibre pour les habitants les plus proches, car ceux sont eux qui subissent les désagréments, il faut donc faire en sorte que l'aménagement futur les limite voire de les supprimer.

Des espaces plus «confidentiels» doivent être préservés (buttes non aménagées, espaces pour des jeux informels...).

Points de vigilance



La circulation motorisée (scooters, motos et quads) est un problème récurrent, en termes de nuisances sonores et de sécurité pour les plus jeunes et les moins valides.

Nous suggérons de travailler la gestion et l'empêchement des véhicules motorisés aux entrées du parc, tout en permettant la circulation des vélos, des fauteuils et des poussettes. Les pelouses devraient être inaccessibles à tous ces engins.



CONCLUSION

Nous tenons à remercier toute l'équipe qui nous a accompagnés durant ces trois séances. Venus d'horizons très différents, avec des connaissances et des attentes très diverses, nous avons été accompagnés dans un processus qui a mené à la rédaction de cet avis, dans l'écoute mutuelle et la recherche d'un consensus, le tout basé sur l'histoire et l'analyse de l'existant, la recherche du bien-être du plus grand nombre.

Valoriser le parc sera essentiel à l'avenir : donner la parole aux habitants du quartier et la faire entendre à l'extérieur, inciter les médias à couvrir les événements positifs du quartier.

La rénovation du parc devra en respecter l'esprit tout en l'ouvrant à des activités et des animations susceptibles de favoriser les échanges entre résidents et extérieurs. La création d'une association dédiée à l'animation du parc serait la bienvenue.